

Impôt sur le revenu

Selon moi, le problème, c'est que depuis 10 ans, le gouvernement a passé plus de temps à diviser les richesses du pays qu'à s'occuper de sa productivité. Tous ceux qui travaillent dans le secteur de la fabrication ou dans n'importe quelle entreprise savent bien que si la productivité n'avait pas augmenté au cours des siècles, l'homme en serait toujours à l'âge de pierre. La seule façon de réaliser des progrès sociaux, c'est d'augmenter la productivité. Nous ne pouvons avoir de progrès social qui ne soit accompagné d'une hausse de productivité correspondante.

Le gouvernement emploie plus de 2,000 économistes m'a t'on dit et, si j'ai bien compris, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources en a plus que le ministère des Finances. On peut expliquer ce fait en disant que la qualité est légèrement supérieure au ministère des Finances qu'au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Les hausses de productivité sont dues à de nombreux facteurs. Nous entendons certaines gens dire que le Canada est nettement en bas de la liste en ce qui concerne la productivité. Ils regardent le tableau de l'OCDE et constatent que nous sommes au dixième ou onzième rang, derrière un certain nombre de pays qui sont parfois des pays en voie de développement. Toutefois, la productivité dépend de nombreux facteurs: le capital, la qualité du travail, la qualité de l'organisation et de la gestion, le transport, l'imposition, les règlements et la politique en matière de concurrence. Voilà autant de facteurs à considérer avant de juger la productivité. Si une entreprise a du mal à obtenir des capitaux et doit payer le prix fort pour l'argent dont elle a besoin, qu'il s'agisse de capitaux de roulement ou d'investissement, cela se reflètera dans sa productivité. Si nous considérons ce seul facteur, nous constatons que l'année dernière nous avons enregistré un déficit d'environ dix milliards de dollars dans le secteur des produits manufacturés.

● (1252)

D'après les meilleurs renseignements obtenus jusqu'ici, on estime que le déficit commercial s'établira à 11.5 milliards. Si ce n'était de ce déficit, autrement dit, si nous n'étions pas déficitaires au compte des produits de fabrication, nous employerions environ 800,000 personnes de plus, soit à peu près le nombre des chômeurs, à 100,000 près.

Je me suis entretenu avec bien des membres de l'industrie manufacturière qui m'ont demandé ce qui se passait au GATT. Ils veulent savoir ce que nous faisons à cette conférence. Je saurais gré au ministre de bien vouloir prendre note de ces observations sur le GATT. Lorsque le député de Rosedale (M. Macdonald) détenait le portefeuille des Finances, je lui ai demandé des renseignements sur les négociations du GATT. Sa réponse n'a pas été flatteuse et je ne la répéterai pas. On la trouvera au hasard; je n'en suis pas très satisfait. Le fait est que la plupart des fabricants ignorent tout de ce qui se passe à la conférence. Nombreux sont ceux qui m'ont dit craindre de s'éveiller un bon matin acculés à la faillite, car les tarifs qui les protégeaient ont disparu ou ont été modifiés à tel point qu'ils ne leur permettent plus de soutenir la concurrence.

Quand on investit dans une usine et dans l'achat de machinerie et qu'on s'y entend en marketing il n'est pas agréable de constater qu'on ne peut plus soutenir la concurrence des importations. Le ministre a parlé de notre déficit commercial et du problème que nous pose notre balance des paiements. Il existe deux façons de résoudre le problème de la balance des

paiements: il faut soit exporter davantage, soit accroître la production pour la consommation intérieure. En d'autres termes, il faut réduire les exportations.

On peut s'attaquer au problème de deux façons. Nous essayons constamment, semble-t-il, d'exporter davantage. Chaque fois que nous augmentons nos exportations, il semble que nous importions encore plus. Nous n'avons jamais fait d'efforts pour mettre sur pied une industrie secondaire canadienne solide et saine. En fait, tous les ministres qui se sont succédés depuis que je siége à la Chambre ont même douté que nous puissions établir une industrie secondaire viable au Canada. Il va sans dire que si nous n'y arrivons pas, nous ne serons jamais en mesure de donner du travail aux chômeurs dont le nombre va toujours croissant, ce qui constitue une nouvelle cause de frustrations.

Je voudrais conclure en vous racontant une anecdote concernant un de mes électeurs que j'ai rencontré lorsque je suis allé chez moi la semaine dernière. Il s'agit d'un mécanicien de machine fixe dans la cinquantaine. Il est à l'âge où les chômeurs ont de la difficulté à trouver du travail. Les employeurs font de la discrimination en raison de l'âge des candidats, bien qu'ils affirment le contraire.

Cet homme avait de la difficulté à trouver un emploi après avoir chômé pendant un an environ parce qu'il était malade. Il s'est rendu à un centre de main-d'œuvre et a découvert que quelqu'un cherchait un plongeur. Comme il avait absolument besoin de travailler il a demandé au conseiller de lui indiquer l'adresse de l'employeur pour qu'il puisse aller offrir ses services. Le conseiller lui a répondu qu'il devait remplir une formule. La première question était celle-ci: «Avez-vous de l'expérience?» Il a répondu: «Je suis marié depuis trente-sept ans». Cela ne suffisait pas. On lui demandait s'il avait une expérience professionnelle du métier de plongeur, sans quoi, on ne pouvait le recommander à l'employeur.

Cela semble tout à fait absurde. Il a demandé s'il pouvait suivre un cours de formation de plongeur et a reçu une réponse négative. Il est retourné chez lui, a consulté les pages jaunes et a finalement trouvé l'adresse du restaurant où on avait besoin d'un plongeur. Il postula l'emploi et l'obtint. C'est navrant!

Monsieur l'Orateur, je participerai au débat lorsque nous nous mettrons à étudier les articles du bill un par un. Je compte alors signaler quelques aspects épineux de ce projet de loi. Avec votre permission, puis-je dire qu'il est 1 heure, monsieur l'Orateur.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Les députés sont-ils d'accord pour dire qu'il est 1 heure, sinon, je peux donner la parole à un autre député, le représentant de Winnipeg-Nord (M. Orlikow).

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, le Canada traverse la crise la plus aiguë qu'il ait connue en temps de paix depuis le début des années trente. Le mois dernier, il y avait 886,000 chômeurs au Canada, soit 100,000 de plus qu'en octobre 1976, et il s'agit là d'un chiffre désaisonnalisé.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Comme il est 1 heure, je quitte le fauteuil jusqu'à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 heure.)